

Association Mains libres

15 rue Saint-Denis 75001 Paris – Contact : elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr - 01 42 21 99 32

Procès-verbal de l'Assemblée constituante du 27/06/06

Le mercredi 27 juin 2006 à 18h, les membres fondateurs de l'association Mains libres se sont réunis en assemblée constituante à la Pointe Saint-Eustache.

27 personnes étaient présentes : Françoise Aba (Association Accomplir, ATD Quart Monde, Conseil de Quartier du 2^{ème}), Association Accomplir, représentée par Gilles Pourbaix, vice-président, Martine (SDF du quartier des Halles et Association Accomplir), Centre social La Clairière, représenté par Bruno René-Bazin, vice-président, Collectif Les Morts de la rue, représenté par Christophe Louis, président, Conférence Saint Vincent de Paul de la paroisse Saint Germain l'Auxerrois, représentée par Jean-Claude Cadin, président, Redouane Belmokadem (SDF), Bernard Blot (Association Accomplir et volontaire à la Soupe Saint-Eustache, 1^{er}), Elisabeth Bourguinat (Association Accomplir), Daniel Chasteauneuf (SDF du quartier des Halles), Gary Drahmani (SDF du quartier des Halles), Bernard Dubois (SDF du quartier des Halles), Richard Fleury (SDF du quartier des Halles), Anne Hémar (Association Accomplir), Jeanne Kalt (habitante du quartier Saint-Germain l'Auxerrois, 1^{er}), Marie-Thérèse Lionnet (Conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint Germain l'Auxerrois), Laetitia Mougénot (Association Accomplir), Marie-Paule Renaud (SDF du quartier des Halles), Patrick Roburin (Conseil de quartier Vivienne-Gaillon, 2^{ème}), Clémence Roux de Luze (habitante du 3^{ème}), Thierry Savignan (SDF du quartier des Halles), Marie-Ange Schiltz (Association Accomplir), Bruno de Sentenac (Centre social La Clairière), La Soupe Saint Eustache, représentée par Gérard Seibel, président, Hugues Templier (Association Accomplir), Pierre Tibouville (Conseil de quartier des Halles, 1^{er}), Arnaud Vignon (Commission Solidarité des conseils de quartier du 2^{ème}).

L'ordre du jour était le suivant :

- vote sur le nom de l'association
- discussion et vote sur les articles 2, 5, 7, 8 des statuts, puis sur l'ensemble des statuts tels que modifiés
- élection du conseil d'administration
- désignation par le conseil d'administration des président, vice-président, trésorier, secrétaire
- signature des statuts modifiés
- réalisation d'une « photo de famille » qui figurera sur la couverture du dossier de présentation.

1) Vote sur le nom de l'association

Deux noms ont été mis aux voix :

- « Bagagerie des Halles » : 3 voix
- « Mains libres » : 17 voix
- 1 abstention

L'association s'appelle donc « Mains libres ».

2) Discussion et vote sur les statuts

Une fois modifié, l'article 2 (Objet) est soumis au vote :

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstentions : 2

Une fois modifié, l'article 5 (Membres) est soumis au vote :

- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Une fois modifié, l'article 7 (Ressources de l'association) est soumis au vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 1

Une fois modifié, l'article 8 (Conseil d'administration) est soumis au vote :

- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Pour finir, l'ensemble des statuts est soumis au vote :

- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 1

Les statuts sont adoptés.

3) Election du conseil d'administration

L'élection de chaque candidat au Conseil d'administration est individuelle et se fait à main levée. Résultats obtenus par les différents candidats :

SDF

Martine : 19 Pour, 3 Contre, 5 Abstentions

Daniel Chasteauneuf : 27 Pour

Bernard Dubois : 24 Pour, 3 Abstentions

Richard Fleury : 27 Pour

Marie-Paule Renaud : 27 Pour

Thierry Savignan : 27 Pour

ADF

Françoise Aba : 27 Pour

Bernard Blot : 27 Pour

Elisabeth Bourguinat : 26 Pour, 1 Abstention

Jeanne Kalt : 27 Pour

Patrick Roburin : 27 Pour

Hugues Templier : 25 Pour, 2 Abstentions

Associations spécialisées

Agora Emmaüs, représentée par Rachid Benferhat : 24 Pour, 3 Contre

Aux Captifs, la libération, représentée par Charles Lavaud : 24 Pour, 3 Abstention

Conférence St Vincent de Paul de la paroisse St Germain l'Auxerrois, représentée par Jean-Claude Cadin : 27 Pour

La Soupe Saint Eustache, représentée par Gérard Seibel : 27 Pour

L'ensemble des candidats sont élus.

Bruno René-Bazin indique que la participation du centre social La Clairière au CA de Mains libres sera soumise au CA de La Clairière prochainement. Même chose de la part de Christophe Louis, pour le Collectif Les morts de la rue.

4) Désignation par les 14 membres présents du CA des président, vice-président, trésorier, secrétaire

Le vote est fait à main levée pour les postes de président, trésorier, secrétaire, pour lesquels un seul candidat se présente à chaque fois ; et à bulletin secret pour le poste de vice-président, pour lequel deux candidats se présentent.

Poste de président

Elisabeth Bourguinat : 14 voix, élue

Poste de vice-président

Richard Fleury : 10 voix, élu

Thierry Savignan : 2 voix

Vote nul : 1

Vote blanc : 1

Poste de trésorier

Patrick Roburin : 14 voix, élu

Poste de secrétaire

Françoise Aba : 14 voix, élue

5) Signature des statuts modifiés

Tous les présents signent les statuts modifiés.

6) « Photo de famille »

Une photo de groupe est prise sur les escaliers de la « bosse Montorgueil ».

*

La séance est levée à 20h.